

du milieu du second âge du Fer : d'importants niveaux de charbons de bois et une chute rapide du taux de pollen de hêtre (*Fagus sylvatica*) attestent du défrichage de la hêtraie subboréale. Les pratiques agro-pastorales et plusieurs sites d'habitat à proximité des zones humides témoignent ensuite de l'occupation sur le long terme du plateau du Béage à partir de la Tène moyenne (IV-III^e s. av. J.-C.).

Dans le cadre de la publication de cette thèse, un premier article est paru en 2015 dans la revue *Quaternaire* (Dendievel, 2015) et un second article est en cours de préparation pour la revue *The Holocene*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRUN C. (2011) – Anthropogenic Indicators in Pollen Diagrams in Eastern France: A Critical Review, *Vegetation History and Archaeobotany*, 20, 2, p. 135-142.

CASTANET C., BURNOUF J., CAMERLYNCK C., CARCAUD N., CYPRIEN-CHOUIN A.-L., GARCIN M., LAMOTHE M. (2014) – Dynamiques fluviales holocènes de la Loire moyenne (val d'Orléans, France). Réponses à la variabilité climatique et aux activités anthropiques, in N. Carcaud et G. Arnaud-Fassetta dir, *La géoarchéologie française au XXI^e siècle*, Paris, CNRS, p.119-130.

DENDIEVEL A.-M., CUBIZOLLE H., DIÈTRE B., GAERTNER V., GALLICE F. JOUANNIC G., HAAS J. N. (2015) – Changements environnementaux du Tardiglaciaire à l'Holocène moyen dans le Velay oriental : la séquence sédimentaire de La Narce du Béage en Ardèche (Massif central, France), *Quaternaire*, 24, 4, p. 265-278.

André-Marie DENDIEVEL
UMR 5600 EVS – ISTHME
andremarie.dendievel@gmail.com

Marylise ONFRAY (2017) — *Du sol à la reconstitution de l'espace habité : géoarchéologie des modes d'occupation de la fin du Néolithique (3600-2250 av. n.-è.) dans le Sud-Ouest du Bassin parisien*. Thèse de doctorat soutenue le 5 juillet 2017 à l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne devant le jury composé de François Giligny (président), Jean-François Berger (examinateur), Jean-Paul Demoule (directeur), David Friesem (rapporteur), Gregor Marchand (rapporteur), Christian Verjux (examinateur), Julia Wattez (tutrice), 673 p.

La sédentarité des sociétés néolithiques place l'habitat au cœur des problématiques archéologiques. Pour la moitié nord de la France, les recherches se sont principalement focalisées sur des sites à structures en creux alors que la présence, fréquente, de concentrations de mobilier n'était pas suffisamment considérée comme un élément potentiellement structurant de l'habitat. Le sol, porteur d'informations pourtant essentielles pour aborder cette thématique, est resté absent des débats. En effet, dès les premières recherches sur les habitats du Néolithique ancien dans la vallée de l'Aisne et dans l'ensemble de l'Europe orientale, le sol, comme entité archéologique, n'était pas identifié. Aussi, il était considéré, en dehors de quelques cas isolés (Carré, 1962 et 1984), comme non conservé (Bailloud *et al.*, 1982; Soudsky *et al.*, 1982). Depuis, ce constat n'a guère été remis en cause et l'absence de détection des sols d'occupation a limité notre compréhension des habitats néolithiques.

Nous avons souhaité tester l'hypothèse suivante : les concentrations de mobilier constituent une relique du sol d'occupation. Bien que des plans de répartition des vestiges soient réalisés, le sédiment qui contient ces artefacts n'est jamais questionné nous conduisant à engager une démarche géoarchéologique inédite.

Notre étude a eu pour cadre le Sud-Ouest du Bassin parisien à la fin du Néolithique dans un secteur encore peu ou mal défini culturellement et où les plans de bâtiments sont largement méconnus : bâtiments sur poteaux de petits modules (Abilly et Saumeray) et bâtiment monu-

mental des Vaux (Moulins-sur-Céphons). Ceci dénote avec les nombreux sites peu stratifiés à concentrations de mobilier (35 parmi les 79 sites catalogués). En raison du caractère ingrat de ces sites, des difficultés de lecture du terrain et de la détection des structures en creux, peu d'attention leur a été portée jusque-là.

Trois questions se posent alors :

1) En quoi les concentrations de mobilier reflètent-elles des sols d'occupation néolithiques ?

2) En quoi l'étude des sols et de leur organisation permet-elle d'aborder la question de l'aménagement et du fonctionnement des espaces ?

3) Comment contribuent-ils à caractériser les dynamiques d'occupation des sites de la fin du Néolithique ?

Pour y répondre, le matériel d'étude est issu de cinq sites localisés en Beauce (Sours, Gas et Poupry) et en Touraine (Pussigny et Maillé) et fouillés dans le cadre de l'archéologie préventive. La démarche méthodologique est fondée sur la géoarchéologie avec pour outil la micromorphologie. Ce type d'analyse permet de disposer d'un continuum d'observation de la stratigraphie depuis le terrain jusqu'à la lame mince. L'étude vise à déterminer les processus de formation des couches archéologiques. Elle s'assoit sur une lecture fine de la stratigraphie accompagnée d'un échantillonnage spatial. Au total soixante et onze lames minces ont été étudiées pour ce travail. La lecture en lame mince s'appuie sur les critères de détermination mis en place en micromorphologie (Bullock *et al.*, 1987). Ceci conduit à l'identification d'organisations sédimentaires appelées micro-ethnofaciés.

Ces derniers se définissent par une chaîne de caractères qui relève d'une combinaison de mécanismes contrôlés par les interactions entre les facteurs naturels et anthropiques. En reprenant et en enrichissant les modèles élaborés depuis les années 1990 (Cammass *et al.*, 1996) et selon les constantes observées, l'objectif était de proposer un premier modèle qualitatif du sol d'occupation néolithique exprimé par une classification des micro-ethnofaciès (fig. 1). Ensuite, le phasage des micro-ethnofaciès,

à partir des analyses microstratigraphiques permettait de restituer la partition de l'espace selon la nature des activités et de retracer son évolution dans le temps.

Cette démarche a permis d'apporter plusieurs résultats majeurs qui ouvrent de nouvelles perspectives de recherches sur l'habitat préhistorique :

– Dans les cas étudiés, les concentrations de mobilier reflètent bien des sols d'occupation. Leur préservation s'explique par les modalités d'enfouissement probable-

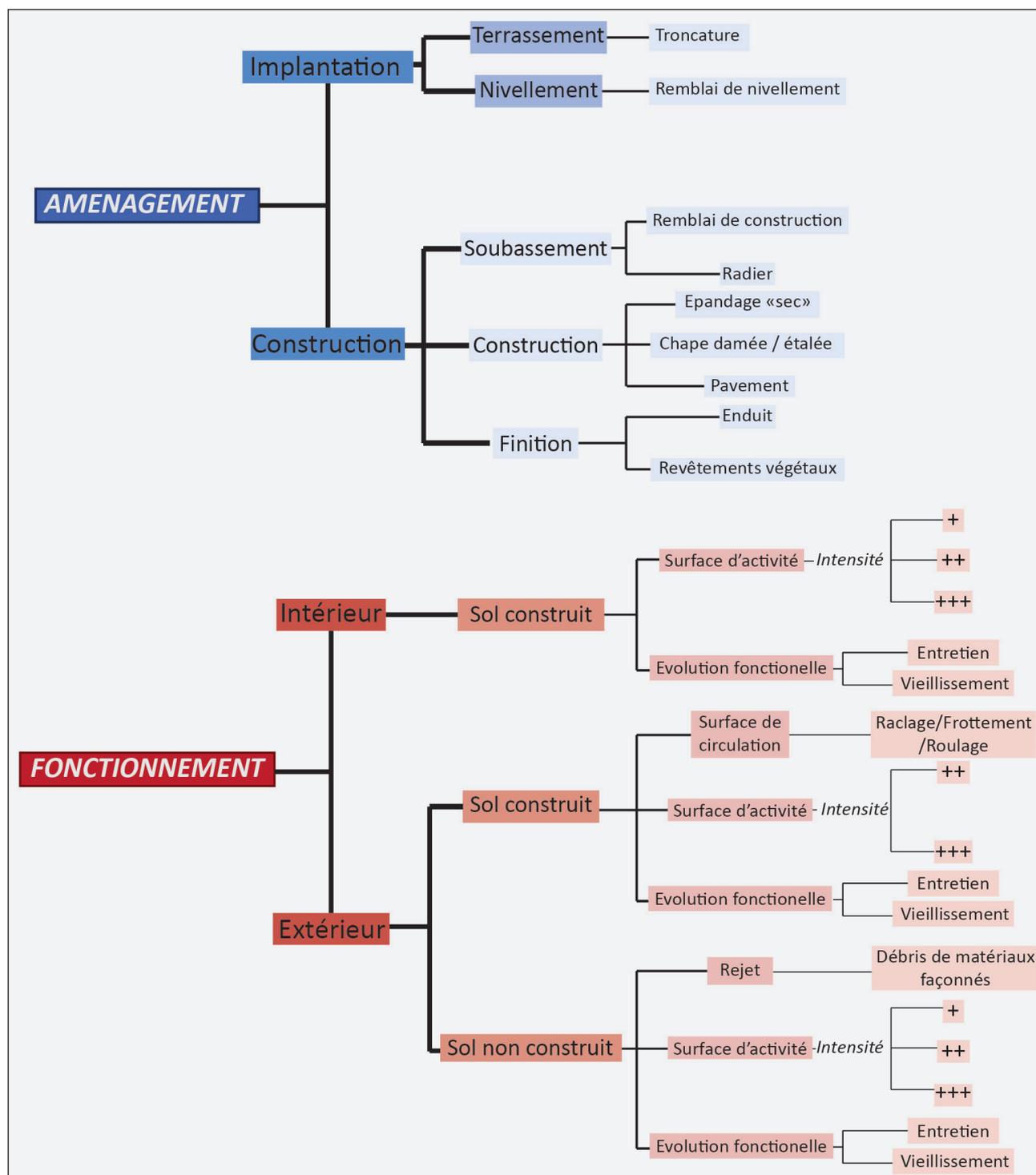


Fig. 1 – Proposition de classification des micro-ethnofaciès à partir de la documentation étudiée.

ment liées aux effondrements des architectures en terre crue ou à des apports colluviaux postérieurs. De même, les altérations post-dépositionnelles sont limitées.

– L'implantation des sols suggère l'idée d'un projet d'installation de l'habitat néolithique. Des activités de terrassement marquées par la troncature des horizons pédologiques sont reconnues sur plusieurs sites évoquant une généralisation de ces pratiques. Les terrains décapés sont ensuite nivelés, mais les conditions d'aménagement des remblais varient selon les contextes topographiques.

– Les sols sont dans la plupart des cas construits selon plusieurs techniques. Les recherches ont permis de révéler la présence sur plusieurs sites (Gas, Poupry, Pussigny, Maillé) de bases de mur en bauge renouvelant alors la perception des architectures des habitats. La relation entre les bases de murs et les concentrations de mobilier entraînent la formation d'effets de paroi (interne et externe) et les murs peuvent donc être considérés comme des éléments structurant des sols d'occupation. Cependant, la superposition des plans de bâtiment comme à Poupry et à Pussigny rend difficile la lecture des effets de paroi et par conséquent l'interprétation de l'évolution chronologique des habitats.

– Les archives sédimentaires sont de véritables documents culturels et les résultats obtenus apportent de nouvelles données d'ordre paléolithique. Ils mettent en évidence une variabilité importante entre les sols qui relèvent d'une partition de l'espace où le sol est caractérisé selon la nature, la durée et l'organisation des activités. Pour l'espace intérieur, le sol typique est un sol construit et très fortement fréquenté (piétinement intense). Cependant l'absence dans la plupart des cas de microartefacts ne permet pas de préciser la nature des activités pratiquées, peut-être en raison de problèmes de conservation ou de gestion des déchets. Ces sols se distinguent par l'entretien dont ils font preuve puisqu'ils sont régulièrement rechapés. Les sols extérieurs typiques sont les sols de cour où la concentration de mobilier témoigne d'un espace fréquenté et entretenu selon un rythme irrégulier. Là encore, la rareté des microartefacts tend à limiter l'identification des activités pratiquées. La multiplication des échantillonnages en adoptant un maillage fin permettrait de poursuivre la constitution de références et contribuerait à affiner la restitution de l'histoire fonctionnelle des habitats, de tester le modèle du sol néolithique sur différentes formes de sites, mais également de proposer une analyse régressive en diachronie sur les stratigraphies de sites et sur les remplissages de structures en creux du Néolithique moyen et ancien, voire du Mésolithique.

– Enfin ces résultats conduisent à souligner la part de l'homme dans la construction du pédopaysage au cours de l'Holocène et à engager alors une approche paléo-écologique. Jusqu'alors la question de l'anthropisation

des sols était abordée à partir des activités agropastorales or, les archives sédimentaires des sites d'habitat apportent des informations directes et indirectes sur la couverture pédologique et la forme du paysage, en témoignent l'impact des terrassements et de l'exploitation des matières premières pour la construction en terre. Aussi, il convient de tester le modèle proposé en dehors de l'habitat pour améliorer notre compréhension des modes d'anthropisation des sols. Ces futures recherches permettront de s'interroger sur l'impact des sociétés sur le fonctionnement des sols pédologiques et c'est dans ce sens que les recherches géoarchéologiques doivent se poursuivre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAILLOUD G., BAYLE D., BEECHING A., BICQUARD A., BOUREUX M., CLEUZIQU S., CONSTANTIN C., COUDART A., DEMOULE J.-P., FARRUGGIA J.-P. (1982) – L'Archéologie dans la vallée de l'Aisne, *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 1, p. 3–20.
- BULLOCK P., FEDOROFF N., JONGUERUS A., STOOPS G., TURSINA T., BABEL U. (1985) – *Handbook for Soil Thin Section Description*, Albrighton, Waine Research, 152 p.
- CAMMAS C., WATTEZ J., COURTY M.-A. (1996) – L'enregistrement sédimentaire des modes d'occupation de l'espace, *Paleoecology*, 3, p. 81–86.
- CARRÉ H. (1984) – Habitats danubiens Seine-Yonne, les maisons de Passy, in J.-C Thévenot et P. Pétrequin (dir.), *Influences méridionales dans l'Est et le Centre-Est de la France au Néolithique : le rôle du Massif central*, actes du 8^e Colloque interrégional sur le Néolithique (Le Puy-en-Velay, 3 et 4 octobre 1981), Clermont-Ferrand, Centre de recherches et d'études préhistoriques de l'Auvergne, p. 15–24.
- CARRÉ H. (1962) – Sainte-Pallaye. Mise en évidence d'un plancher de rondins néolithique et méthode employée, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 59, 1, p. 109–112.
- SOUDSKY B., BAYLE D., BEECHING A., BICQUARD A., BOUREUX M., CLEUZIQU S., CONSTANTIN C., COUDART A., DEMOULE J.-P., FARRUGGIA J.-P., ILETT M. (1982) – L'habitat néolithique et chalcolithique de Cuiry-lès-Chaudardes-Les Fontinettes-les-Gravelines (1972-1977), *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 1, p. 57–119.

Marylise ONFRAY

UMR 8215 Trajectoires
Maison Archéologie & Ethnologie
21, allée de l'Université
92023 Nanterre Cedex
onfray.marylise@live.fr